Chronique régionale

COMMUNIQUES DE LA PREFECTURE

Séjour dans les stations thermales

Un vue de décongestionner les stations thermales pendant la saison, il a été décidé d'instituer, du 1er juin au 30 septembre, un permis de séjour pour toute personne résidant au delà de cinq jours dans ces stations.

Ce permis sera valable un mois au maximum et sera délivré par le maire ou le commissaire de la commune siège de la station thermale, sur présentation d'un certificat médical, d'un billet de logement, d'un récépissé délivré à l'arrivée du malade dans la station thermale, par le médecin traitant.

Restrictions de la consommation d'électricité

Le bureau de l'Energie du Nord et du Pas-de-Calais communique la décision suivante relative aux restrictions de la consommation d'électricité en baisse de haute tension :

Article 1er. — Les consommations autorisées dans les départements du Nord et au Pas-de-Calais, en haute et basse tension, sont obtenues, à partir du 1er juin 1943 et jusqu'à nouvelle décision, en multipliant par quatre-vingts pour cent (80 %) les consommations mensuelles de base.

Article 2. — Les décisions 2 et 3 sont et demeurent abrogées.

Section spéciale de la cour d'appel de Douai

Pour activité communiste, la section spéciale de la Cour d'appel de Douai a prononcé les condamnations suivantes au cours de sa dernière audience :

5 ans de travaux forcés : Andrien Lestienne, 23 ans, chef d'équipe à Neuve-les-Mines.

18 mois de prison et 1.200 francs d'amende : Léon Delfosse, 34 ans, mineur à Carvin.

Un an de prison et 1.200 fr. d'amende : Jean Petruszczak, 38 ans, mineur à Fouquières-les-Lens et sa femme, née Skyszowski, 39 ans ; Charles Godet, 21 ans, mineur à Grenay ; Emile Davaine, 21 ans, étudiant à Carvin ; Gumme Coffin, 44 ans, débitante à Maillocourt.

COURRIER DES LECTEURS

— A quelle variété de pommes de terre appartiennent les « Oubets » ?

Ce sont des pommes de terre d'origine allemande que l'on trouve en France depuis un an. Les fleurs en sont jaunes ; la variété féculière est tardive. On peut les classer dans les variétés potagères de grosse consommation.

— Quelle est l'adresse du ministère des pensions ?

La correspondance peut lui être adressée au Secrétariat général des anciens combattants, direction de la liquidation des pensions, 139, rue de Bercy, Paris.

LILLE

CENT CINQUANTE-DEUX PAIRES de CHAUSSURES SANS BON d'ACHAT. — M. Albert Charlet, fabricant de chaussures, 41, rue Bonte-Pollet, a porté plainte contre des individus qui, au cours de la nuit de jeudi à vendredi ont pénétré dans son magasin de la rue de l'Orphelinat et y ont dérobé sept colis contenant 152 paires de chaussures, d'une valeur de 30.000 francs. La police enquête.

NORD

2.750.000 fr. DE PRODUITS ALIMENTAIRES SAISIS A BLARINGHEM. — Une perquisition opérée récemment chez les époux Sarels, fermiers à Blaringhem, a permis de surprendre huit « ravitailleurs » et de saisir une cargaison de plusieurs centaines de kilos de produits alimentaires. En outre, 136 peaux de bovidés ont été découvertes dans une cachette parfaitement aménagée entre deux murs. Ces cuirs provenaient bien entendu, des bêtes abattues clandestinement. Par ailleurs, 12 quintaux de blé, également mutés, et 2 bêtes non déclarées ont été saisis. L'enquête, d'autre part, a permis d'inculper un courtier en bestiaux qui avait pour sa part livré 94 bêtes aux époux Sarels.

Le procès-verbal relève à la charge des fermiers une saisie fictive de 2.750.000 fr. et des majorations illicites de 1.743.000 francs.

Les trois principaux délinquants ont été arrêtés et écroués et les huit ravitailleurs inculpés.

UN JEUNE HOMME SE NOIE DANS LE CANAL A COUDEKERQUE-BRANCHE. — Jean Huret, âgé de 18 ans, demeurant 13, rue des Ecoles à Malo-les-Bains, s'est noyé au cours d'une baignade dans le canal de Bergues, à Coudekerque-Branche. La victime était le fils de M. Jean Huret, employé à la mairie de Malo-les-Bains et le frère de M. Paul Huret secrétaire de M. le commissaire de police de Malo-les-Bains.

TRIBUNAUX

Un jeune parricide de Mons-en-Barœul est renvoyé devant le jury du Nord

La chambre des mises en accusation a renvoyé, devant le jury du Nord, René Walcke, 22 ans, peintre, 31 rue Sprlet-Tellier, à Mons-en-Barœul. Ce jeune homme est inculpé de parricide pour avoir tué à coups de marteau, afin de la voler, sa mère, dont il jeta le cadavre dans une citerne. En fuite, il sera jugé par contumace.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audiences du 29 mai

Présidence de M. Brochut

— Fraude en douane. — Achille Dery, 16, rue Ingres, à Tourcoing, a importé en fraude du tabac et des cigarettes de provenance étrangère : 30 jours de prison et 2.100 fr. d'amende.

— La mendicité est interdite. — Pour s'être livré à la mendicité sur la voie publique, 1 mois de prison à J.-Bte Pollet, 10, rue Carnot à Croix.

— Outrages. — Marcel Vanluggène, rue du Chêne-Houpline, cour Thiers, à Tourcoing a tenu des propos malsonnants à l'égard des gardiens de la paix : 500 fr. d'amende.

— Expulsé. — Norbert Lasou, de Bochum (B.), a été rencontré sur le territoire national bien qu'ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion : 6 mois.

— Vols à l'usine. — Henri Lapauw, 260, rue Kléber, à Croix et Jean Martroye, 238, rue du Congo, à Mouvaux ont, de concert, dérobé une courroie et divers objets au préjudice de leur employeur : 3 mois et 500 fr. d'amende à chacun.

— Un mois à Achille Titart, d'Ascq, pour avoir dérobé, au cours de son travail, des fuseaux de fil.

— Le bien d'autrui. — Marc Pinelli, de Cysoing, s'est approprié indûment une robe retirée d'une valise : 3 mois avec sursis.

Prévenus de M. de Laborie

— Abandon de travail. — Alfred Tanoré, employé à la Cie E.L.R.T., actuellement sans domicile connu : 2 mois par défaut pour avoir abandonné son travail bien que requis.

— Le charbon de la S. N. C. F. — Adeline Wanyn, rue Rubens, à Roubaix avait pénétré dans l'enceinte du chemin de fer et avait dérobé du charbon : 8 jours avec sursis.

— Vols à l'usine. — Un mois avec sursis et 400 fr. à Georgette Glorieux, rue d'Alexandrie, à Tourcoing qui avait dérobé des écheveaux de laine et de rayonne au préjudice de son patron. — Quinze jours avec sursis et 1.200 fr. à Henri Mées, rue du Fonsenay, à Roubaix qui a pris, au cours de son travail, des échevaux de laine.

TOURCOING

La septième exposition de la Société des Beaux-Arts

Une vue prise lors de l'ouverture (Ph. J. de Rx.)

La Société des beaux-arts de Roubaix-Tourcoing a rassemblé cette année, à l'école de la rue de Gand, un lot très important d'envois.

A côté de professionnels connus tels que Mme Olivier-Tiberghien, M. Descampa ; MM. Bermyn, Missant, Derveaux, Lesage, Nys, Beaumont, etc..., on trouve bien des noms d'amateurs aux dons prometteurs ou à la bonne volonté digne d'encouragement.

Cette septième exposition de la Société fut inaugurée samedi après-midi sous la présidence de M. Marescaux, maire, par les allocutions de MM. L'Hoest, président ; Croin, directeur de l'école des Beaux-Arts ; Ballois, adjoint, qui louèrent la qualité de cette manifestation et le critérium qu'elle représentait pour ceux qui y avaient été admis.

De nombreuses personnalités assistaient au vernissage : MM. Jacques Masurel, Vandamme, Prot, adjoints ; Van den Driessche, secrétaire général de la Chambre de commerce ; Bon, directeur de l'école de la place Chevreul, à Roubaix ; Thaune, conseil général honoraire, etc...

Il n'y a pas moins de cent vingt toiles ou œuvres de sculpture offertes aux yeux du visiteur dans la claire salle de l'école. On y trouvera des envois de qualité diverse, évidemment, mais on ne peut se défendre de relever, pour l'ensemble, une note du meilleur ton, une présentation de bon aloi.

Bien des œuvres exposées témoignent d'excellentes dispositions de la part de leurs auteurs et d'une application réelle de leurs études.

Il leur appartiendra de dégager plus tard leur personnalité pourtant perceptible çà et là. Nous suivrons avec plaisir les progrès de quelques-uns d'entre eux et c'est le mérite de la Société des beaux-arts de nous acheminer, les visiteurs et nous, vers de charmantes et parfois d'émouvantes découvertes.

Rappelons que l'exposition est ouverte jusqu'au 14 juin.

de T.

LUNDI 31 MAI :

Pharmacien de garde jusqu'à 14 h. M. Deruelle, 13, avenue G.-Dron, et M. Lefèvre, rue Ach.-Testelin. — Police-Secours : service médical de nuit. Tél. 450. — Exposition de la Société des beaux-arts : Ecole des beaux-arts, rue de Gand.

La Journée des Mères

Cette belle manifestation de reconnaissance et de gratitude qu'est la fête des mères a été marquée officiellement par une cérémonie à laquelle a pris part une très nombreuse assistance.

Cette manifestation qui s'est déroulée en la salle des fêtes de l'hôtel de ville avait pour but la remise de l'insigne de la médaille de la Famille française, aux mères qui s'étaient vu attribuer cette distinction, au cours de l'année écoulée.

M. Léon Marescaux, maire, présidait, entouré de nombreuses personnalités, dont les représentants des organismes officiels ; M. Thaune, conseil général de Belgique ; Mme Cauliez, présidente de l'Association des mères médaillées ; MM. les présidents du Comité de coordination et d'action des mouvements familiaux, de l'Union des familles nombreuses, de la Maison de la famille, etc...

LE DISCOURS DE M. MARESCAUX

Après avoir salué les notabilités, M. Marescaux s'adressant aux mères, et comparant leur fête avec la fête du travail qui avait été célébrée un mois plus tôt, il déclare :

« N'y a-t-il pas une certaine affinité entre ces deux fêtes ?

« N'y a-t-il pas, toute noblesse et toute grandeur mises à part, beaucoup de points de contact, beaucoup d'analogie entre la femme qui a dépensé 20 à 30 ans de sa vie à peiner, toujours penchée sur le même métier, et la mère infatigable, toujours penchée sur le même berceau, qui a sacrifié jour après jour, nuit après nuit, pour mettre au monde et élever sa petite génération ?

« Fidélité à l'usine, fidélité au foyer. Travail de chaque heure, d'où sort la riche cité industrielle ; travail de chaque seconde qui crée et perpétue la famille. Toute une existence poursuivie dans le dévouement, toute une vie consacrée à l'amour.

« D'un autre côté, les ouvrières qui alimentent la ruche bourdonnante ; de l'autre, les reines qui la repeuplent inlassablement.

« Est-ce à dire qu'il n'y a nulle différence entre les abeilles empressées et les reines admirables ? Certainement pas, et beaucoup d'ouvrières qui sont aussi mères, le reconnaissent avec moi.

« Il n'appartient qu'aux mères de border un lit, de conter une histoire, de trouver la chanson qui endort, de soigner un bobo, de rouvrir des yeux... de les fermer quelquefois.

« Mères de France, il y a surtout quelque chose qui n'appartient qu'à vous et qui est bien la plus belle des choses : il y a les enfants que vous nous donnez.

M. Marescaux passa ensuite en revue tout ce que la municipalité a déjà accompli pour l'enfance et la maternité et ce qu'elle entend encore faire dans l'avenir afin de sauver la race.

Ce discours fut très applaudi.

Il fut ensuite procédé à la distribution des insignes de la médaille de la Famille française, et cette réunion se termina par un brillant concert donné par l'Harmonie municipale, sous la direction de son chef, M. Marcellin.

L'œuvre du repas gratuit aux familles des prisonniers fête son 3me anniversaire et son 50.000me repas

Il y a trois ans, dans le quartier de la Croix-Rouge, un homme de cœur, M. Delcourt, président du groupe des anciens combattants, faisant appel aux concours de ses amis et de ses concitoyens, mettait sur pied une organisation qui allait prendre de plus en plus d'ampleur.

Il réussit d'abord à nourrir bon nombre de réfugiés, malgré les ressources restreintes qu'il lui était possible de recueillir.

Puis, animé de l'esprit « incipe combattant », M. Delcourt créa « l'œuvre du repas gratuit aux familles nécessiteuses des prisonniers du quartier de la Croix-Rouge ».

L'élan fut si bien donné que l'œuvre se maintint malgré les mille difficultés rencontrées. Et grâce à des dévouements inlassables et à une aide financière sans cesse renouvelée, le 50.000e repas a été servi aujourd'hui dimanche, en heureuse coïncidence avec le 3e anniversaire de la fondation de ce groupement

Pour mieux marquer cette date et cet effort, le comité avait invité plusieurs personnalités locales à assister au repas qui fut servi, à 12 h. 30 au siège, 137, rue de la Croix-Rouge.

On remarquait la présence de MM. Cauliez, président d'honneur du groupe du quartier ; Loviton, président de la Maison du prisonnier ; Petit, président des jeunes prisonniers de la Croix-Rouge ; Claeys, président des anciens combattants belges, etc...

Près de 80 convives, comprenant les femmes et enfants de prisonniers et, aussi, les derniers prisonniers rentrés, se trouvaient réunis autour des tables. Le menu était particulièrement choisi.

Des allocutions furent prononcées, qui soulignèrent notamment le remarquable esprit de dévouement de M. Delcourt à l'œuvre entreprise.

Ainsi, grâce à lui, et aussi au concours de nombreux habitants du quartier, un peu de bonheur et de joie ont été versés dans le cœur de ceux et de celles qui attendent courageusement le retour de l'être cher.

Conservatoire national de musique

Voici les résultats du concours du 27 mai :

Classe de solfège (2Ème). — Cours préparatoire (professeur : Mme Amelinck-Hourde) : Première nomination : Mlles Denise Demeulemeester, Renée Da sonville, Francine Lagache, Francine Brouck ; deuxième nomination : Claude Delberghe, Thérèse Lefebvre, Thérèse Desurmont, Simone Pluquet ; troisième nomination : Renée Favorel, Claudine Quennoy, Berthe Decubre, Jeanine Lefebvre, Renée Lehoucq, Josiane Farvacque, Jacqueline Deldyck.

Le jury se composait de M. Emile Marcelin, directeur-président ; M. Léon Manaut, Ernest Minart, membres de la Commission administrative ; M. Jean Wibaut, Mlle Emilie Vanderdegham.

Concours du 28 mai — Classe de solfège (garçons) : Cours préparatoire (professeur : M. Maurice Flipot ; professeur intermédiaire : Mlle O. Corne : première nomination : MM. Jean Leque-ne, André Vanhaist, Albert Delgrange, Fernand Deneulin, Serge Deschampe, Jacques Reumaux, André Demeulemeester, Henri Desloovere, Jean Fonteyne, Maurice Potier, Amand Noseda ; troisième nomination : Guy Lobbens, André Dejonghe, Claude Tranet, Raymond Gelot, Roger Desobry, Michel Smit, Raymond Darry, Paul Gheynen, Robert Squedin.

Le jury se composait de M. Emile Marcelin, directeur-président ; M. Clément Vanhoutte, Gustave Houry, membres de la Commission administrative ; Mme Nollet-Maquet, Mlle Geneviève Delbarre.

L'exposition des travaux aux Centres de formation professionnelle

La fin de l'année scolaire a été l'occasion de mettre sous les yeux des parents et du public, un ensemble des travaux effectués par les élèves et apprentis des centres de formation professionnelle, au cours de dix mois de labeur.

La présence à l'inauguration de cette exposition de MM. Marescaux, maire ; Prot, adjoint ; Godderis, commissaire général au travail des jeunes ; Nanin, secrétaire général de la 1re Région économique, prouve toute la sollicitude apportée par les organismes officiels à cette œuvre où se trouve si bien appliquée la devise du Maréchal : « Travail, Famille, Patrie ».

Au centre masculin Charles-Péguy. — La visite commença par le centre Charles-Péguy, 72, rue de Lille, où les personnalités furent reçues par MM. Delmarcle, chef du centre Roubaix-Tourcoing-Halluin ; Carton, chef de l'annexe de Tourcoing, Roger Tiberghien, président du comité consultatif et les moniteurs.

Dans la cour du Centre, eut lieu la présentation des jeunes suivie d'un défilé à l'allure martiale.

M. Marescaux, en quelques mots, dit combien cette présentation témoignait du bel esprit patriotique qui anime les jeunes, gage du redressement du pays, en vue des grandes tâches de demain. Il félicita les jeunes et les maîtres les assurant de l'aide de la municipalité pour la réalisation de leur beau programme.

Les personnalités parcoururent les différentes salles et admirèrent le bel effort accompli par tous.

Au Centre féminin Hélène-Bouche. — Ce fut ensuite la visite du Centre Hélène-Boucher que dirige avec beaucoup de compétence et d'adresse Mlle Menu.

Là aussi la promenade à travers les stands fut édifiante. Elle permit de se rendre compte de l'application des jeunes filles à acquérir les notions indispensables en vue de devenir plus tard, d'excellentes ménagères ou de parfaites ouvrières spécialisées.

Des félicitations furent adressées à Mlle Menu et au corps professoral. Après ces inaugurations et à l'occasion de la fête des mères, une danse récréative se déroula au Centre Notre-Dame, avec le concours des élèves des deux centres. Le Centre féminin présenta une charmante revue avant pour titre : « La maman et les fées de la vie », tandis que les garçons faisaient défiler des scènes inspirées par les provinces françaises sous le titre « Pour que France demeure ».

Des perquisitions efficaces...

Au cours d'une perquisition effectuée chez M. Paul Viaene, 23 ans, cafetier, rue de Boulogne, la police a trouvé 20 kos de beurre destiné au marché noir. La marchandise a été saisie et le détenteur a fait l'objet d'un procès-verbal.

— D'autre part, chez Mme Marie Deltête, débitante de boissons, 66, rue de la Blanche-Porte, on a découvert 5 bobines de laine, 4 pull-over, 56 paquets de 6 paires de chaussettes, 120 cache-nez, 2 bobines de rayonne, 11 maillots, 2 paquets d'écheveaux de laine, 21 boules de laine blanche. Mme Deltête a déclaré avoir acheté ces marchandises, il y a quelques jours, à un inconnu... Le tout a été saisi.

SAUVEGARDE DES NOURRISSONS. — En raison de la visite d'ouverture des jardins des mères qui aura lieu demain lundi la consultation sera supprimée

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS LA PREVOYANCE. — Paiement des retraites du 2e trimestre, mardi 15 et mercredi 16 juin, de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h., au bureau de la société, hôtel de ville. Inscription des nouvelles adhésions tous les jours de la semaine, sauf le lundi après-midi.

SECOURS NATIONAL. — Echange de vêtements usagés en bon état contre remise d'un bon d'achat, vendredi 4 juin, de 14 h. 30 à 16 h. 30, au siège du Secours national, 23, rue de Gand.

RECUPERATION. — Des agents de ronde, à 23 h., vendredi, passaient dans le centre quand ils trouvèrent sur leur chemin Gustave Vancraynest, 20 ans, demeurant 16, rue d'Angleterre, à Mouscron, bien embarrassé par un lourd colis. Les policiers charitables, voulurent l'aider et s'aperçurent qu'en réalité, Vancraynest se livrait à un trafic irrégulier, puisqu'il était porteur de 4 kilos de beurre, 13 œufs et 6 kilos de pain. Il a été écroué et la marchandise remise au ravitaillement général.

CENTRE D'ENTR'AIDE des FRANCS. — En raison de la fête des mères, la permanence mensuelle des prisonniers de France est reportée au dimanche 6 juin.

HALLUIN

Au Coin de terre hallunois

Cette société a tenu son assemblée générale, samedi, à 16 h., sous la présidence de M. Joseph Declercq, qu'entouraient MM. Monet, Joseph Wancquet, le chanoine Lesage, le docteur Déreu, François Wulsjecke et Norbert Roelens.

Les nombreux sociétaires présents entendirent la lecture du rapport du conseil d'administration sur l'année écoulée, ainsi que le bilan révélateur d'une situation financière saine et d'une bonne gestion. C'est ce que confirma d'ailleurs le rapport du commissaire aux comptes.

M. Deputi parla ensuite des travaux saisonniers et conféra à son auditoire très intéressé de judicieux conseils pour les mois à venir.

Une tombola clôtura la réunion.

LINSELLES

SECOURS NATIONAL. — Permanence du mardi 1er juin supprimée et reportée au mardi 8

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la 2e quinzaine de mai, au bureau de poste, mercredi 2, de 9 à 11 h.

LE PERCEPTEUR se tiendra à la mairie, le vendredi 4, de 9 à 12 h. et de 14 h. à 15 h. 30.

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Gde-Rue

ROUBAIX

LUNDI 31 MAI :

Aujourd'hui : Rogations ; demain : saint Pamphile. — Soleil : 5 h. 55 ; 21 h. 42. — Lune : Nouvelle le 2. — Sapeurs-pompiers : N° d'appel 308.33.

FÊTE

Faut-il amplifier la louange et user de grands mots pour annoncer qu'aujourd'hui c'est la fête des mères ?

A quoi bon ? Entend-on les enfants exprimer leur tendresse autrement que par de brèves et simples phrases et imagine-t-on une maman prêtant une oreille hautaine à des propos dénués de simplicité.

Non ! n'est-ce pas. Mais si nous osons rappeler l'événement de ce jour, c'est pour que vous, petits et grands, trouvent, pour exprimer leur sentiment, des gestes et des accents d'une ferveur et d'une insistance spéciales.

Afin que les mamans qui savent bien, évidemment, la place qu'elles tiennent en notre cœur aient, cette fois, officiellement, au grand jour, leur heure de joie.

En ce beau dimanche, les plus petits, avec leur compliment et leur bouquet, les plus grands avec leur affectueuse étreinte, vont panser bien des plaies, apaiser bien des soucis, et combler bien des cœurs...

L'BOURLEUX.

Les vieillards des hospices ont assisté, samedi, au Colisée, à une représentation de « Briseurs de chaînes »

Les « Briseurs de chaînes » est le titre d'un film que l'on a tiré d'une pièce de M. Jean Sarment et où il est question d'une centenaire, la doyenne de France.

Pour inaugurer ce spectacle à Roubaix, la direction du « Colisée » avait invité samedi, en matinée, la doyenne de Roubaix, Mme Eugénie Valcke, à faire la connaissance de sa « collègue ». Mais Mme Valcke ne put assister à cette représentation.

En contre, les vieillards des hospices, qui étaient aussi invités, vinrent en foule ; d'autre part, M. Victor Provo, maire de Roubaix accompagné de M. Kléber Sory, adjoint ; de M. Léon Grangeon, secrétaire général de la mairie, et de M. Lambreck, secrétaire des hospices, assista aussi à la matinée.

Ajoutons que l'artiste, Mme Marcelle Géniat qui, à l'écran, incarne la « doyenne » de France, la mère Mathieu, avait envoyé à la centenaire roubaisienne un charmant autographe que la direction du « Colisée » se fera un plaisir de transmettre.

A LA CLOCHE DE BOIS.

— Mme Suzanne Delmer, 31, r. d'Alger, loueuse en garni, a déposé une plainte contre une de ses locataires, Mme Clémentine Boutnors qu'elle a surprise, a-t-elle déclaré, alors qu'elle déménageait furtivement... et emportant un drap de lit et divers objets appartenant à sa logeuse ou à d'autres locataires.

Un procès-verbal a été rédigé et sera transmis au Parquet.

LA COIFFEUSE ECHANGEAIT DU TISSU... CONTRE DES PEIGNES. — La police a opéré une perquisition au domicile de Mme Danièle Charlogne, 36 ans, coiffeuse, 240, rue de l'Alma. On y trouva 9 coupes de tissu et trente paires de bas.

Interrogée, la coiffeuse déclara se servir de cette marchandise pour obtenir d'un fournisseur les peignes et démêloirs indispensables à l'exercice de sa profession.

Questionnée sur l'origine de ce tissu, elle ajouta qu'elle avait acheté notamment trois coupes, moyennant 1.050 fr., à M. Emile Carpentier, 41 ans, magasinier, 6, rue de St-Quentin. Celui-ci nie énergiquement.

Un rapport de cette affaire a été transmis au Parquet.

LE DANGER DE LA PORTE OUVERTE. — Mme veuve Mathilde Sunou, 50 ans, ménagère, 60, rue du Fontenoy, cour Zénaïs, 1, quittes son domicile samedi, vers 10 h. 45, pour une course dans le voisinage. Elle laisse sa porte ouverte... et son portemonnaie sur la table de la cuisine.

Quand elle revint, quelques minutes plus tard, le portemonnaie était toujours là. Mais, quand elle eut besoin d'y prendre de l'argent, elle constata avec stupeur qu'il était vide !

Ce portemonnaie contenait une somme de 450 fr. Une plainte a été déposée, et l'on recherche le voleur.

TROIS COLIS DISPARAISSENT EN GARE. — Un nouveau vol a été commis dans le hall 5 de la gare de Roubaix. On s'est aperçu, en effet, que trois colis avaient disparu, volés sans doute au cours de la soirée de vendredi.

Ces colis, qui contenaient de la lingerie, des articles de librairie, des vêtements et du thaïs, étaient évalués à 3.000 fr. On recherche l'auteur du vol.

DE LA VIANDE DE CHEVAL a été attribuée aux bouchers-chevalins suivants : MM. Hellin, rue Pierre-Motte, 13, et Willaert, rue Archimède, 38.

UNION DES MUTILES ET REFORMES. — Les veuves de guerre inscrites à la section et qui sont nées de 1872 à l'année 1877 inclus, sont priées de passer au siège de 14 à 18 h., du 31 mai au 5 juin, se munir du titre de pension, du livret de mariage et de la carte provisoire de sociétaire.

— D'autre part, il est rappelé aux victimes civiles des deux guerres qu'ils peuvent se faire inscrire à l'association ; tous les renseignements et démarches utiles sollicitant leurs droits seront assurés tous les jours de 14 à 19 h.

A L'INSTITUT PROFESSIONNEL. — Les inscriptions des nouveaux élèves en vue de la prochaine année scolaire sont reçues les mardis, mercredis et vendredis de 14 à 18 h., à partir du 1er juin, 22, rue de la Paix. Le concours d'entrée est fixé au jeudi 17 juin pour les candidats à la première année et à l'année préparatoire.

CONCERTS

CENTRAL CINÉ

Un drame d'une émotion intense

SUIS-JE UN CRIMINEL ?

D., 2 h. 30, 4 h. 30, 8 h. 30. L. 3 et 7 h. Jeudi de l'Ascension, un jour seulement

« SON FILS »

LA VIE SPORTIVE

TENNIS

Le tournoi de Flandre

Voici l'ordre des rencontres qui se disputeront au parc Jean-Dubrulle :

Lundi 31 mai, à 15 h. : Lévêque-Waquier, J. Bathiat-R. Papin, Et. Leclercq-M. Guilbert, R. Dubly-J.-C. Chatilles, Vandestienne-Marcel Dupont, Y. Dazin-Taipaert, E. Leurent-A. Bouloy. — 19 h. : R. Leclercq (Roubaix) c. A. Dewez, R. Vanco-Houziaux, J. Mérésse-A. Lahaye, M. Dujardin-Poulon, C. Tagand-F. Loridan, L. Lefebvre-D. Lair, R. Duquennoy-Derachinois, Delsderrière-X., Mlles M. Sin-Mlle Delhuvenne, Mlle Dellebecq-Mlle A. Roussel.

Mardi 1er juin : 10 h. : Baratte-J. Bennion, M. Lehembre-P. Sartorius, Méresse-Dubly - E. Leclercq-Duquenoy, Millard-Six - Lecomte-Catteau, J. Willot-J.C. Chatilles - Parent-Mory, F. Loridan-E. Leurent - L. Lefebvre-Lepoutre, Thellier de Poncheville-X. - Imbrecht-Hellinck. — 19 h. : J. Wattel - Raymond Maurel, C. Perche-A. Bretetroff, J. Dubois-A. Vesiot, J. Lequenne-A. Lemyze, J. Poliac-J. Dewilder, Roussel-A. Lopez, Thellier de Poncheville-G. Beulque, R. Lecomte-P. Mory.

FÊTE

Faut-il amplifier la louange et user de grands mots pour annoncer qu'aujourd'hui c'est la fête des mères ?

A quoi bon ? Entend-on les enfants exprimer leur tendresse autrement que par de brèves et simples phrases et imagine-t-on une maman prêtant une oreille hautaine à des propos dénués de simplicité.

Non ! n'est-ce pas. Mais si nous osons rappeler l'événement de ce jour, c'est pour que vous, petits et grands, trouvent, pour exprimer leur sentiment, des gestes et des accents d'une ferveur et d'une insistance spéciales.

Afin que les mamans qui savent bien, évidemment, la place qu'elles tiennent en notre cœur aient, cette fois, officiellement, au grand jour, leur heure de joie.

En ce beau dimanche, les plus petits, avec leur compliment et leur bouquet, les plus grands avec leur affectueuse étreinte, vont panser bien des plaies, apaiser bien des soucis, et combler bien des cœurs...

L'BOURLEUX.

CROIX

LA JOURNÉE DES MÈRES

Dimanche à 10 h. 30, les mères décorées étaient réunies avec leur famille dans la salle de réception de la mairie.

M. Vandenas, maire, présidait, et souhaita la bienvenue aux mamans. M. Priau, vice-président de la commission municipale, les félicita, rappela leurs joies, leurs souffrances et formula des vœux d'espérance en l'avenir.

M. Derveaumaux, président de l'Union des familles nombreuses, s'associa à ces paroles et retraça la vie, toute de labeur, des mamans.

M. Vandenas remit ensuite les récompenses aux mères diplômées.

A 11 h. 30, une messe des mères a été célébrée en l'église Saint-Martin devant de nombreux fidèles.

Enfin, à 16 h. 30, en la salle Jeanne-d'Arc, une séance récréative réunit les familles à l'issue de la réunion de l'Union des familles nombreuses.

Une surprise pour la centenaire

Dimanche, vers 11 h., qui fut bien étonnée, ce fut Mme Forter, la vénérée centenaire de Croix, en recevant la visite inopinée de MM. Vandenas, maire, et Priau, vice-président de la commission municipale.

Au nom de l'administration municipale, ils venaient, tous deux, apporter à la doyenne une surprise qui n'était autre qu'un fauteuil roulant qui lui permettra de se promener sans fatigue durant les beaux jours.

Très émue, Mme Forter, qui était entourée de Mmes West et de Mme Lecapitaine, essaya sur-le-champ le fameux fauteuil qui lui convint fort bien et remercia MM. Vandenas et Priau d'avoir songé à lui faire cette surprise.

LE 26me COLIS AUX PRISONNIERS. — Le Comité remettra le 26me colis demain lundi 31, de 8 h. à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 16 h. 30, au local du ravitaillement, 158, rue J.-Jaurès. Il est recommandé de se présenter dans l'ordre suivant : les lettres A à L le matin et M à Z l'après-midi, afin d'éviter l'affluence à certaines heures de la journée. Les personnes qui pourraient se présenter tout au début de la distribution sont invitées à le faire.

LES TRAVAILLEURS LOURDS qui n'étaient pas en possession de leur carte de travailleur lourds au moment de la remise des tickets de rationnement de juin, ne seront pas considérés comme retardataires. Ils pourront retirer leurs tickets supplémentaires demain lundi 31 et jusqu'à 3 h. de la matinée, de 8 h. à midi et de 14 à 16 h.

TROP DE BRUIT. — Un individu en état d'ivresse qui causait du scandale avenue des Cottages, fut interpellé par les gardiens de la paix et conduit à la prison municipale. Le lendemain, ayant recouvré ses esprits, il déclara, non pas Pierre Soria, demeurant 23, rue de La Rue à Blandain, il a été gratifié d'un procès-verbal.

WASQUEHAL

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement du coupon 4, mercredi 2 juin, de 9 h. à midi, au bureau de postes, rue Ferrer.

PERSONNEL DE POLICE. — Les hommes valides qui désirent entrer dans la police auxiliaire sont priés de se présenter sans délai au commissariat de police rue Jean-Macé pour constitution de leur dossier.

A LA RECETTE MUNICIPALE. — Les bureaux qui étaient fermés depuis le 14 mai, seront rouverts au public mardi 1er juin de 9 h. à midi.

RESTAURANTS A BON MARCHE ET SOUPES POPULAIRES. — Remise des cartes pour restaurants à bon marché et aux bénéficiaires des soupes populaires pour la semaine du 7 au 12 juin aura lieu pour le Capriolu, à la salle des fêtes rue de Roubaix, vendredi 4 juin, de 14 à 16 h. 30 au lieu de jeudi férié. Au Centre, la remise des tickets de soupes populaires aura lieu et lendemain samedi de 8 h. 30 à 11 h. 30 à la salle des fêtes rue Jean-Macé.

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL ET RECEL. — La police a mis en état d'arrestation un manœuvre, Arsène Landsbeere, 36 ans, de l'usine de Saint-Gobain, domicilié avenue Clemenceau, qui a été convaincu du vol de 32 aces de jute commis à l'usine. Un agriculteur, M. Paul Roussel, 20 ans, demeurant 12, rue d'Hespel, à Bondues, qui avait acheté ces aces à raison de 25 fr. l'un, a été inculpé de recel.

Les deux inculpés ont été déférés au parquet de Lille, après interrogatoire par M. Pasquier, commissaire de police.

WATTRELOS

POUR LES PRISONNIERS. — A l'occasion de leur mariage, M. et Mme Devegel-Bleck, ont fait remettre à M. le président du comité d'aide aux prisonniers, la somme de 250 fr.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX, rue des Prés. — Séance de consultations, mardi 1er juin, à 9 h. (docteur Montaigne).

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Mardi, 1er juin, distribution de tons de pain aux indigents inscrits : de 9 à 11 h. : N° 2 à 600 ; de 14 h. 30 à 16 h. : N° 601 et plus. Se munir de la carte bleue. Aucune nouvelle inscription ne sera prise ce jour-là.

FERMETURE D'UNE BOULANGERIE. — Par arrêté préfectoral du 22 mai, notifié à M. le maire de Wattrelos, la boulangerie Leroi-Hespel, 89, rue du docteur Victor-Lepiar, sera, de nouveau, fermée pour un mois à compter du 1er juin à la suite de faits relevés par le service du contrôle.

— D'autre part, M. le Préfet a levé à dater du 1er juin la mesure d'interdiction prise à l'encontre de la boulangerie « l'Humanité ».

HEM

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement au bureau de poste mercredi 2, de 8 h. à 11 h. et de 14 à 17 h. Se munir du certificat de paiement et de monnaie. Les retardataires ne pourront être payés que la quinzaine suivante.

ANNAPPES

UN TRISTE INDIVIDU. — Les gendarmes ont arrêté Joseph Connart, 26 ans, domicilié, 7, ruelle Dernée, qui s'était livré, devant des enfants, à des actes que la morale réprouve. Connart, qui est marié et père de quatre enfants, a été déféré au parquet sous l'inculpation d'outrages publics à la pudeur.

SAILLY

La fraude du bétail vif

Dans la nuit de jeudi à vendredi les douaniers en embuscade, près du lieudit Point-du-Try, donnèrent la chasse à deux individus qui conduisaient une vache vers la frontière proche.

Les fraudeurs réussirent à disparaître dans l'obscurité, après avoir abandonné l'animal.

M. Renaut, receveur de douane de Touffiers, procéda à la saisie de l'animal qui pesait 350 kilos.

Une enquête est ouverte et l'on croit savoir qu'il s'agit d'un vol.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Maurice Pilaert, 17, r. du Général-Sarrail, né à la Maternité municipale.

Mariages. — Gabriel Simon, employé, 195, r. du Blanc-Seau à Tourcoing, et Anne-Marie Fiever, employée, 108, r. de l'Ommelet. — Joseph Oger, chimiste, 209, r. Jules-Guesde et Florine Biesbroeck, couturière, 26, r. d'Alma. — Baptiste Bapist, dégraisseur, 41, r. d'Alger et Mélanie Faulc s.p., 41, r. d'Alger. — Albert Leclercq, employé, r. Archimède, 93 bis, et Marie-Rose Plumhan, bonnetière, r. Van Dyck, 33, app. 2. — Georges Vanoverberghe, charbonnier, 470, bd Beaurepaire et Elisa Van Wassenhove, bambrocheuse, 100, r. Monge, cour Delplanque, 30. — Jean Leclercq, carreleur, 102, r. de Denain et Mathilde Schroeveno, dégraisseuse, 183, r. d'Alma. — Jean Thomas, 6, — Michel Dupres, mécanicien, 19, r. Jules-Deregnaucourt et Henriette De Tuey, couturière, 86, r. des Sept-Ponts. — Désiré Wallaert, ouvrier agricole, 66, r. du Fresnoy et Augusta Balcaen, canneuse, 30, r. de Beaucamp, cour Carpentier, 3.

Décès. — Joëlle Duret, 86, r. Pierre-de Roubaix, 3 mois. — Alois Van Ghelluwe, 76 ans, 27, r. de Blanchemaille.

BOUVINES. — Naissances. — Alfred Rommelaere. — Janine Longuépée.

Mariage. — Hubert Dujardin et Marie Henriette Roger.

Décès. — Philibert Dubois, 85 ans. — Augustine Mou